Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260312-20260313-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

**2026-03-13**

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 16
votants : 19

Séance du 12 mars 2026

**OBJET : achat parcelle AD113 – rue de Bellevue**

L'an deux mil vingt-six, le douze mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 3 mars 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

**Présents :** MMES et MM. PERENNEZ G, JEGLOT B, FOULFOIN F, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, TREHOREL V, MAHE A, FRABOULET C, LAINE S, ROUXEL D, BASSET A, FERGUSON M, LE BORGNE PY, PASCO G.

**Absents excusés** : ADELIS G. qui a donné pouvoir à FERGUSON M.
TRENY C. qui a donné pouvoir à MAUVIEUX O.
OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à FRABOULET C.

**Secrétaire de séance** : JEGLOT B.

Monsieur le Maire informe que les Consorts LE ROUX sont vendeurs la parcelle AD113 d'une superficie de 92 m², le prix a été fixé à 5€ le m².

Cette acquisition permettrait de régulariser la situation actuelle de l'entrée de la Résidence du Verger qui est sur cette parcelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement à cette acquisition.

Le Conseil Municipal :

► **DECIDE** l'achat de la parcelle AD113 au prix de 5 € le m²

► **ACCEPTE** de prendre en charge les frais de notaire

► **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et les pièces y afférentes

► **DECIDE** que cet achat sera payé en section d'investissement du budget 2026

Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 13 mars 2026

Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor